

CONCOURS DE CHANT SCENE ACAD'AMIS ROGNAC 2022

ARTICLE 1 : identification des organisateurs et lieu

– l'organisateur est l'association ATLAS en partenariat avec la municipalité de Rognac. L'évènement dénommé « Scène Acad'amis » se déroule sur la commune de Rognac (13340).

ARTICLE 2 – jours et horaires

La date de clôture des inscriptions est fixée au : Vendredi 6 mai 2022 18H00

- Les sélections seront effectuées par un comité d'écoute composé de 6 membres dont 1 personne anglophone. Les résultats de la sélection seront donnés à partir du 10 mai 2022

La première ½ finale aura lieu le samedi 14 mai 2022 à 20h30 à « L'ESPASS live » sise au 99 bis bd Jean Jaurès place SAINT JACQUES 13340 Rognac.

Le deuxième ½ finale aura lieu de vendredi 20 mai 2022 à 20h30 à « L'ESPASS live » sise au 99 bis bd Jean Jaurès place SAINT JACQUES 13340 Rognac.

La finale aura lieu de 25 juin 2022 sur la place SAINT JACQUES à l'issue de la sortie du corso. La finale animera la soirée dans le cadre des festivités de la ville de Rognac.

ARTICLE 3 – les conditions de l'inscription.

Le concours s'adresse aux chanteurs et chanteuses amateurs ou semi-professionnels, l'âge minimale de participation est fixé à 14 ans révolu sont acceptés les solos, les duos et les trios.

Les participants déclarent ne pas être sous contrat avec un label. Les participants mineurs devront fournir une autorisation parentale de participation au concours de chant « scène Acad'Amis 2022 »

Rappel : **La date de clôture des inscriptions est fixée au : vendredi 06 mai 18H00**

Le dossier d'inscription pourra être transmis par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription ou remis en main propre sur rendez-vous pris par téléphone au numéro indiqué sur le bulletin d'inscription.

Attention : Aucun dossier reçu après l'échéance limite ne sera pris en considération. Les dossiers devront être complets (y compris le chèque des frais d'inscription). En cas de non sélection le chèque des frais d'inscription sera détruit. Le matériel numérique soumis au dossier d'inscription ne sera pas retourné.

Lors de l'inscription le candidat devra mentionner les titres qu'il a sélectionné à savoir :

- Pour les demi-finales 2 chansons en langue française ou langue étrangère
- Pour la finale 2 chansons différentes en langue française ou étrangère. Dans le choix des 2 chansons il faudra préciser le passage en auto-accompagnement et le passage avec l'orchestre.

Si plusieurs candidats ont choisi la même chanson, il reviendra au candidat dont la fiche d'inscription a été retournée en premier d'interpréter cette chanson. L'organisateur tiendra informé les autres candidats dans les meilleurs délais pour l'orientation d'un autre choix.



CONCOURS DE CHANT SCENE ACAD'AMIS ROGNAC 2022

ARTICLE 4 – frais de l'inscription.

Les frais d'inscription sont fixés à 30€ pour les participants sélectionnés pour les demi-finales. Pour les candidats non sélectionnés les chèques de 30€ ne seront pas encaissés. Ils seront détruits et l'organisateur délivrera une attestation de destruction. Les frais de séjour et de trajet sont à la charge des candidats

ARTICLE 5- Disponibilité du sélectionné

Le sélectionné s'engage lors de son inscription à être disponible le 25 juin 2022 pour la grande finale. En ce qui concerne les deux dates des demi- finales 10 candidats devront être disponibles le 14 mai 2022 et 10 candidats disponibles le 20 mai 2022. Les 20 demi-finalistes bénéficieront des repas et boissons.

Pour les 4 candidats sélectionnés pour la finale, il leur sera proposé une date de répétition pour leur chanson choisie avec l'orchestre.

Pour les 4 sélectionnés pour la finale, il leur sera proposé un créneau horaire pour les balances techniques le jour même à partir de 17h00.

Les 4 finalistes seront disponibles pour la mise en scène et filage du show à partir de 18h00.

Les 4 finalistes bénéficieront des repas, boissons et loges.

ARTICLE 6 – Le déroulement du concours.

Etape 1 : présélection par le jury de 20 chanteurs sur supports numériques et/ou liens internet. Les candidats s'engagent à fournir une bande son de très bonne qualité (uniquement en MP3) sur clé USB ou sur CD, étiqueté à leur nom et prénom. Deux chansons devront être fournies, les compositions sont acceptées il faudra le préciser lors de l'inscription.

Etape 2 :

Première demi-finale de 10 candidats le 14 mai 2022 à 20h30 à l'ESPASS LIVE.

Deuxième demi-finale de 10 candidats le 20 mai 2022 à 20h30 à l'ESPASS LIVE.

Les chanteurs se produiront deux fois, soit sur bande sonore, soit en auto-accompagnement. Un piano numérique sera mis à disposition sur la scène, tout autre type d'instrument devra être déclaré au préalable. Les bandes son ne doivent faire apparaître que les accompagnements des chansons, accompagnements de chœur, en aucun cas il ne sera accepté un doublage de la voix. La durée ne devra pas excéder plus de 5 minutes par chanson. Le chant « a capella » est autorisé.

Les candidats se succéderont sur scène pour interpréter la chanson de leur choix devant un jury. Les candidats s'engagent à se présenter en tenue correcte, à respecter les décisions du jury.

Les candidats s'engagent à respecter les horaires des balances techniques qui leurs seront affectées.

A l'issue de chaque soirée, le jury retiendra 2 finalistes.



CONCOURS DE CHANT SCENE ACAD'AMIS ROGNAC 2022

Etape 3 :

La finale se déroulera le samedi 25 juin sur la place Saint jacques dans le cadre des festivités de la ville de Rognac.

La finale sera conçue comme un show avec un orchestre live. Les finalistes se produiront une fois dans les conditions de leur qualification, une fois accompagnés de l'orchestre live.

Rappel : Pour la finale, les chansons choisies par les candidats seront à noter sur le bulletin lors des inscriptions.

Article 7 : Le jury :

Le jury sera composé d'intervenants évoluant dans le milieu du spectacle vivant et/ou organisateurs d'événements, d'un élu de la ville de Rognac, d'un candide, d'un anglophone.

Pour les demi-finales le jury sera composé de 6 membres, le jury décidera seul des qualifications des candidats.

Pour la finale, le jury sera composé de 6 membres, le jury désignera son lauréat.

Le vote du public au moment de la finale : Le prix du public sera remis au deuxième.

Article 8 : les critères retenus par le jury

Le jury appréciera les candidats selon des critères précis, leur décision sera inattaquable.

- Pour les reprises : voix, performance vocale, justesse vocale, originalité de l'interprétation, sens du rythme et présence sur scène.

- Pour les compositions : performance vocale, appréciation du texte et musique, interprétation, originalité et présence sur scène.

Le prix du public : lors de la finale il sera donné au public l'occasion de voter au moyen d'un bulletin qui sera déposé dans une urne prévue à cet effet.

Art.9 : les récompenses

Pour les demi-finales :

Le Premier, gagnera un bon d'achat en magasin de musique d'une valeur de 150€

Le Deuxième, gagnera un bon d'achat en magasin de musique d'une valeur de 100€

Les Troisième et Quatrième, gagneront un bon d'achat en magasin de musique d'une valeur de 50€

Pour la finale :

Le Premier :

- un enregistrement studio d'une valeur de 1000€.

- un accès à la scène de l'ESPASS LIVE pour un concert dans les conditions suivantes, soit en totalité pour un minimum 1h30, soit une première partie de 20mn minimum lors d'un de nos concerts. Le lauréat aura aussi l'occasion de se produire (1 chanson) pour l'ouverture de la soirée prestige du festival de jazz de Rognac le 20 août 2022.

Le Deuxième :

- un teaser de présentation d'une valeur de 300€.

Les Troisième et Quatrième

- un bon d'achat en magasin de musique d'une valeur de 100€.

P 3/4



CONCOURS DE CHANT SCENE ACAD'AMIS ROGNAC 2022

Article 10 : respect et modification du règlement

Le fait d'adresser un dossier pour participer à ce concours, implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Si le présent règlement devait être modifié, les candidats en seraient avisés dans les meilleurs délais.

Article 11 : Annulation

L'association ATLAS se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de participants n'est pas suffisant (20), ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les frais d'inscription seraient remboursés.

Le matériel numérique soumis au dossier d'inscription ne sera pas retourné.

Article 12 : SACEM

Les chansons interprétées lors du concours feront l'objet d'une déclaration à la SACEM.

Article 13 : droit à l'image

« J'autorise expressément les organisateurs ainsi que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à « scène Acad'amis », sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Signature de l'intéressé et de son représentant légal pour les mineurs (mention manuscrite « lu et approuvé »)

Date :

à :

L'intéressé :

le Représentant légal :

Adresse postale siège : 334 av de Rockenhausen stade Henri Giraud 13340 Rognac

N° SIRET 47934051500044 Code APE 9329Z

Association loi type 1901

Agrément éducation nationale, agrément jeunesse éducation populaire

Licences entrepreneurs de spectacles vivants

Site internet : www.atlas-rognac.org



CONCOURS DE CHANT SCENE ACAD'AMIS ROGNAC 2022

ANNEXE 1

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Concours de chant « SCENE ACAD'AMIS ROGNAC »

Je soussigné(Père / Mère / Tuteur (*)),
ayant pris connaissance et accepté sans réserve l'ensemble des conditions,
autorisené(e) le
à participer au concours de chant organisé par le ATLAS ROGNAC qui aura lieu
les 14 et 20 mai pour les demi-finales et le 25 juin pour la finale, de même,
j'autorise les organisateurs à diffuser gratuitement les informations artistiques
et photographies par l'intermédiaire des médias et par toute autre diffusion
publicitaire pour les éventuelles prochaines éditions du concours de
chant « scène Acad'amis ». Captation Vidéo privée acceptée. L'organisateur ne
fournira aucune image du concours.

Fait

Le.....à.....

Signature du représentant légal : (suivie de la mention « lu et approuvé »

(*) joindre le justificatif de tutorat